

sevelie dans de profondes ténèbres que la lumière n'éclairera probablement jamais. Ainsi, ma petite Ile-aux-Coudres avait à peine essuyé ses larmes, que d'autres plus abondantes et plus amères lui étaient demandées pour déplorer la mort d'une nouvelle victime périée dans les eaux ! Et ses cantiques de joie étaient remplacés par des soupirs qui fatiguaient les échos de ses rivages ; et elle avait ôté ses habits de fêtes pour ne se revêtir plus que des habits de deuil ! Ses yeux étaient fatigués à force de répandre des larmes, et sa langue desséchée par ses gémissements. Elle pleurait pendant le jour ; elle pleurait encore pendant la nuit ; elle pleurait toujours !!

(La suite au prochain numéro.)

CHOSSES ET AUTRES

M. Fabre fait l'éloge du discours prononcé par M. Tassé sur le tarif.

Le *Times* de Londres croit que le marquis de Lorne sera obligé de suivre l'avis de ses ministres.

Le nouveau tarif a été voté, jeudi dernier, par une majorité de 83 voix. M. Coupal est le seul libéral qui a voté avec les conservateurs sur cette question.

Les journaux libéraux publient le discours prononcé par M. Laurier sur la question Letellier. Conservateurs et libéraux admettent en général que c'est un beau morceau d'éloquence.

M. Joly part, dit-on, avec Sir Francis Hincks, pour aller soutenir la cause de l'hon. M. Letellier devant le conseil privé de Sa Majesté. On n'aura probablement pas de réponse d'Angleterre avant deux ou trois mois.

On fait de grands éloges des cours de droit donnés à la nouvelle université de Montréal, par MM. Chauveau, Jetté, Chapleau et Alphonse Ouimet. Que les étudiants sachent en profiter ; ils sont plus heureux que leurs devanciers.

Il s'organise, en ce moment, en France, sous le nom de *Foi civile*, une association composée de gens qui se disent librepenseurs et font serment de se faire entendre civilement, c'est-à-dire sans prêtre et sans cérémonies religieuses. Que de folies chez ce peuple d'esprit !

On demande les noms des législateurs qui s'occupent de préparer des lois concernant l'administration de la justice et la colonisation pour la prochaine session du parlement local. La question Letellier va-t-elle encore absorber tous les esprits ?

Nos abonnés qui ne conservent pas *L'Opinion Publique* pour la faire relire nous obligeraient beaucoup en nous renvoyant le No. 4 de 1879, que nous voulons bien payer. Nous profitons de l'occasion pour remercier ceux qui ont eu l'obligeance de nous fournir les numéros que nous avons demandés antérieurement.

Le mois d'avril est bien ce que M. Vennor avait annoncé qu'il serait, froid, venteux, abominable. Vennor doit être heureux, car il faut avouer que janvier et février avaient paru prendre plaisir à détruire sa réputation de prophète.

Maintenant, des astronomes américains annoncent que la chaleur, l'été prochain, va être terrible et qu'on peut s'attendre à des épidémies. Espérons que la Providence ne donnera pas raison à ces prophètes de malheur.

Combien de nos lectrices déplorent ces coiffures minuscules qui donnent à leurs têtes un faux air de gamins ou de pensionnaires en vacances, et qui ne les font pas toujours distinguer de leurs domestiques. Qu'elles se rassurent ; cette mode a vécu !

On portera désormais les cheveux un peu tombants, en partie nattés, et encadrant gracieusement la physionomie.

Les modistes sont à l'œuvre, car il faut remplacer au plus vite les petites toques,

ces affreux petits bonnets, par d'élégants chapeaux portant les fleurs du printemps.

Nous apprenons avec plaisir le retour de M. Paul de Cazes au Canada. Il doit, dit-on, se fixer à Saint-Hyacinthe ; on croit qu'il va se remettre à la pratique de sa profession d'avocat, en société avec son beau-frère, M. Mercier. Son talent d'écrivain, qu'il a su perfectionner à Paris, lui assurerait une position brillante dans le journalisme canadien, si cette carrière n'était pas si ingrate dans notre pays. Les écrits de M. de Cazes dans les grands journaux de Paris lui ont fait honneur et ont rendu un grand service à la province de Québec.

Après s'être demandé pendant longtemps si Sir John allait destituer l'hon. M. Letellier et si le marquis de Lorne sanctionnerait la démission dans le cas où elle aurait lieu, on veut savoir maintenant à tout prix ce que le gouvernement anglais va faire. L'impression d'un grand nombre d'hommes des deux partis est que les officiers en loi de la couronne diront simplement si l'acte reproché à M. Letellier autorise le gouvernement fédéral à le destituer, et laissera ensuite la question au marquis de Lorne et à ses ministres. D'autres croient que, vu les termes de la constitution fédérale et de l'acte d'interprétation, il pourrait bien être décidé que la démission des lieutenants-gouverneurs appartient au gouverneur-général seul, lequel pourrait, en pareille matière, agir indépendamment de ses conseillers.

Les églises de Montréal ont été encombrées durant toute la semaine sainte par une foule pieuse. Les cérémonies ont été belles et touchantes comme de coutume, et le temps ne pouvait être plus en rapport avec les événements lugubres et solennels que l'église commémorait. Ajoutons que la pauvreté et la misère ont pour effet de tourner vers Dieu les cœurs indifférents, les esprits légers. C'est dans le malheur surtout qu'on sent le besoin de s'appuyer sur Dieu et de penser à son bonheur éternel. On se dit que c'est assez d'être malheureux sur cette terre sans s'exposer à l'être encore davantage après sa mort. Il y a des moments où ceux même qui ne croient pas sont forcés d'avouer qu'ils jouent gros jeu et de reconnaître que le danger qu'ils courent vaut bien la peine qu'ils s'en occupent.

Un écrivain français a fait des statistiques intéressantes sur le mariage. Il constate que de 20 à 35 ans, les veufs et les veuves ont beaucoup plus d'ardeur pour le mariage que les célibataires du même âge. Chose étonnante ! les divorcés de 30 à 35 ans se marient plus que les jeunes gens. Les femmes divorcées mettent plus de temps à s'exposer de nouveau aux dangers du mariage, mais de 35 à 40 ans elles oublient tout et se remarient.

« La conclusion, dit l'écrivain français, s'impose d'elle-même : les nations qui prospèrent sont celles où l'on se marie le plus et où l'on compte le moins de veufs et de célibataires.

« Morale : Veufs, veuves et célibataires, pensez à la France, pensez à vous-mêmes... mariez-vous ! »

P. S. La morale s'applique aux veufs, aux veuves et aux vieux garçons comme aux vieilles filles du Canada. Quant à ces dernières, avouons que généralement ce n'est pas leur faute si elles ne se marient pas.

Un journal français parle des inquiétudes des fonctionnaires ou employés publics en France. Ce qu'il dit pourrait fort bien s'appliquer ici :

On écrivait des pages poignantes, dit-il, avec l'analyse des émotions par lesquelles passent les humbles qui, longtemps ballottés par la vie, ont fini, grâce à quelque crise politique, par trouver quelque port inespéré. Ils respirent, ils bénissent les dieux souverains, ils voudraient que tout s'arrangeât, ils prêchent la concorde et la paix. Patatras ! le vent change, et voilà la marmite menacée d'être renversée. Pendant quelque temps, ils s'obstinent à espérer contre toute espérance ; ils se blottissent dans l'herbe ; ils mettent de l'eau dans leur vin, qu'il soit blanc

ou rouge ; avant de comparaître devant l'autorité compétente, ils méditent ce qu'ils diront. Puis, quand les têtes de pavots sont coupées, on songe aux timides bluets, parce qu'il y a du monde à caser partout.

J'ai rencontré, dans ce genre de fonctionnaires, un type dont l'impression m'est restée très-vive. Il avait sept enfants, et, une fois remis à flot, il s'était décidé à acheter un chapeau neuf à la veille de l'écroulement de sa fortune. Convaincu qu'il avait eu, dans sa chétivité, une part dans le 16 mai, il ne voulait pas désavouer complètement ce qu'il appelait ses doctrines, et cependant il aurait bien désiré garder sa petite place, et il répétait toujours : « Quand mon tour viendra, je dirai nettement : Je suis républicain, mais résolument conservateur ; je ne sortirai pas de là. » Cela faisait froid dans le dos d'entendre cette phrase si peu en situation. Puis il fut mandé devant son juge, et je le rencontrai ce jour-là tout triste, pensant à la nouvelle qu'il allait annoncer aux siens...

— Je l'ai pourtant dit franchement ; je suis républicain, mais résolument conservateur. — Et qu'est-ce qu'on vous a répondu ? — On m'a répondu : Allez vous-en !

La *Patrie* a reçu d'un de ses correspondants des détails excessivement curieux sur l'agitation nihiliste en Russie :

Le gendarme qui a été tué lors des troubles de Kieff, a succombé sous la main d'une femme, Olga Rassowska. Plusieurs autres nihilistes appartenant au sexe faible figuraient parmi les défenseurs de la maison emportée d'assaut par la police et la gendarmerie. Dans un des lieux où la police a fait une véritable razzia de nihilistes, habitait une jeune fille de dix-huit ans, Mlle de Gersfeld, renommée pour sa beauté. Son père est sénateur et général-major.

C'est elle qui, s'armant d'un revolver, fit feu sur les gendarmes ; elle fut plus tard blessée d'un coup de baïonnette et mise en prison. Amenée devant le chef de la police, elle lui dit :

« Aujourd'hui, je n'ai tiré que sur un soldat de police, mais la prochaine fois, nous vous tuons tous comme des chiens enragés. »

La comtesse Panin, non moins renommée pour sa beauté que Mlle Gersfeld, a pris également part au véritable combat soutenu par les nihilistes. Elle était inscrite à l'Université de Kieff ; sa belle-mère est dame de la cour de l'impératrice, et elle a pour aïeul le célèbre chancelier de la grande Catherine.

Voici maintenant ce qu'on raconte sur l'assassinat du prince Krapotkine :

Peu de jours avant l'agression dont a été victime le gouverneur de Kharkoff, parut, dans les annonces d'un journal russe, un cadre noir semblable à celui dont sont entourés les avis de décès.

Le cadre était vide. Une femme avait envoyé l'insertion en annonçant qu'elle remplirait le cadre quand l'on pourrait imprimer le nom du décedé.

Dans l'opinion de beaucoup de personnes, c'était un avis donné à celui qui devait être l'exécuteur des décisions du comité révolutionnaire.

Un autre procès que l'on rattache au meurtre du général Krapotkine a commencé depuis plusieurs jours à Kharkoff. Le principal inculpé est le nihiliste Fomin, accusé que l'on regarde comme un membre du comité central russe. Il est accusé, en outre, d'avoir commis plusieurs délits politiques et de s'être rendu coupable d'un meurtre : Fomin aurait tué un gendarme qui, avec un de ses camarades, conduisait dans une voiture pénitentiaire un prisonnier politique important du tribunal de Kharkoff à la prison centrale, située aux environs de la ville.

Le fait remonte à dix mois. Fomin et quelques autres nihilistes, revêtus d'uniformes militaires, attaquèrent à cheval la voiture pénitentiaire. Un des gendarmes fut tué, l'autre s'échappa en forçant le prisonnier à le suivre. Les agresseurs s'emparèrent de la voiture, mais sans pouvoir reprendre les fugitifs. Peu de temps après, Fomin fut reconnu par le gendarme et arrêté, non sans résistance, car l'un de ses amis tua un officier de police. Il resta dès lors en prison et eut beaucoup à souffrir des procédés du général Krapotkine. Plusieurs fois les nihilistes tentèrent de le délivrer ou d'adoucir son sort en adressant des pétitions anonymes au prince Krapotkine. Toutes ces tentatives furent infructueuses.

Dans l'intervalle, le général fut tué, et maintenant Fomin paraît devant la justice.

On voit combien la situation est grave en Russie et combien le pouvoir absolu s'y défend mal contre l'esprit révolutionnaire, sans que la presse ni le Parlement y fassent œuvres de propagande.

Louis XVIII faisait dans la ville de Lille, au milieu des acclamations populaires, une entrée triomphale.

Une femme, très-hostile à la monarchie, se pencha à une fenêtre sur le passage du roi, et, brandissant une côtelette de porc frais, elle cria très-fort : « Vive le roi ! »

La foule s'amena devant la maison avec des menaces de mort : la police arrêta la femme ; elle fut mise en prison.

Quand le roi Louis XVIII se fit rendre compte de l'incident :

— Voulez-vous la mettre en liberté tout de suite ! Avez-vous envie de faire croire que je puisse me trouver offensé ?

Le mot était d'un roi

MÉLANGES

FAIT EXTRAORDINAIRE

Il est arrivé, il y a quelques jours, à l'aterson, un fait extraordinaire et que beaucoup de personnes considèrent comme une preuve que le ciel lui-même réprobat la monnaie d'argent. Deux garçons de 12 à 15 ans, Robert Duroc et Edward Brain, traversaient vers six heures du soir un lot vacant de Pearl street, près de Summer. Edward allait faire des achats dans une grocerie et portait dans sa main gauche les fonds destinés au paiement, une pièce de 25 cents en argent. Robert, n'ayant rien à acheter, était pur de tout métal.

Comme ils arrivaient au bout du lot vacant, une petite boule lumineuse, descendant du firmament en ligne oblique, a passé devant le nez de Robert et s'est blottie sous le paletot d'Edward, à la hauteur du sein, endroit où il appuyait en ce moment la main tenant la pièce d'argent. Au contact du métal, le météore a fait explosion, et Edward a senti une douleur aiguë. Il n'était plus, heureusement, qu'à deux pas de l'épicerie Cox, où il s'est précipité comme un fou. En un tour de main il s'est débarrassé de ses vêtements. La portion du paletot de la flanelle et de la chemise près du sein était déjà consummée, et la chaleur avait noirci le corps le long du flanc.

L'ongle et l'extrémité du pouce de la main gauche étaient entièrement brûlés, et la pièce d'argent était fondue.

L'avis des médecins est que la blessure d'Edward Brain, quoique très-dangereuse, n'offre pas de danger.

Les savants de Paterson se demandent d'où venait et de quoi se composait ce météore. Brain n'a rien vu, mais il a entendu comme un sifflement en même temps qu'il a senti la brûlure. Duroc a vu parfaitement le globe de feu et a éprouvé à son passage une commotion électrique qui l'a laissé comme paralysé pendant quelques secondes.

DU SOLEIL

Le soleil étant un million trois cent mille fois plus gros que la terre, il faudrait, pour faire le tour du globe solaire, trois cents ans, en basant notre calcul sur ce qu'il faut trois ans pour faire le tour de la terre.

L'astronome John Herschel a dit que, si l'on voulait éteindre le soleil, il faudrait projeter à sa surface un jet d'eau glacée ayant 18 lieues de diamètre, et qui serait lancée avec une vitesse de 70,000 lieues par seconde.

On a reconnu que la lumière solaire est trois cent mille fois plus forte que celle de la pleine lune.

Un astronome trouva, par des expériences faites en 1725, que le soleil éclaire comme 62,177 bougies que l'on placerait à 3 pieds de distance. Aujourd'hui, par des expériences faites par plusieurs savants, on est arrivé à obtenir des lumières presque aussi fortes que celle du soleil ; ainsi, celle obtenue par l'électricité au moyen de piles très-puissantes, donne une force de pouvoir éclairant qui n'est que deux fois et demie moindre.

Le soleil est immobile au milieu de toutes les planètes, escortées de leurs satellites, qui tournent autour de lui comme autant de courtisans lui rendant hommage.

C'est lui qui entretient à la surface de notre globe la vie, l'activité et le sentiment.

C'est de l'action du soleil que proviennent les vents.

Comment ? demandera-t-on.

Le soleil chauffe inégalement les différentes parties de la terre : il chauffe beaucoup les régions tropicales et laisse les autres latitudes plus froides. D'un autre côté, sur chaque point de la terre qui est frappé par le soleil, les couches d'air voisines du sol se dilatent, s'élèvent ; elles sont aussitôt remplacées par des couches plus froides, venues des régions tempérées. Voilà comment naissent les vents périodiques.

L'action de la chaleur, l'évaporation jointes au mouvement de rotation de la terre font naître d'autres vents réguliers et irréguliers.

Une des conséquences de la chaleur solaire est aussi la pluie. Les eaux, à la surface de notre globe, se transforment en vapeurs par l'action de la chaleur du soleil, et composent les nuages qui retombent sur la terre en forme de pluie, rosée, neige, grêle, etc., par suite d'un refroidissement dans l'atmosphère.

C'est ainsi que s'établit cet échange habituel, nécessaire à l'existence des êtres organisés.

Le soleil est l'agent de puissantes forces physiques et chimiques, auxquelles sont liées les fonctions végétales et animales.

Il n'y aurait pas de vie si le soleil n'existait pas. Sans le soleil, pas de plantes, et, comme exemple, dans les pays qui se trouvent dans l'extrême nord et qui sont déshérités presque de ce magnifique flambeau de la nature, la végétation est nulle. Dans les régions chaudes, au contraire, la végétation est d'une splendeur sans pareille, parce qu'elle reçoit avec vigueur la lumière et la chaleur du soleil dont les pôles de la terre sont privés.

En un mot, l'astre-roi est le vivificateur de la nature, et nous ne pouvons que nous incliner en reconnaissant la toute-puissance de l'Etre Suprême, auteur de tant de merveilles, que la science nous permet d'apprécier chaque jour davantage, et qui oblige les plus incrédules à reconnaître son existence.

Que sommes-nous, habitants de la terre, faibles atomes perdus dans l'immensité de l'univers où tant de millions de globes remplissent l'espace ?

... Rien !